

Le projet de centre d'enfouissement ne convainc pas les écologistes

ORMOY-VILLERS

OFFICIEUSEMENT, ils tentaient de lisser leur image. Officiellement, ils présentaient une expertise écologique du Muséum national d'histoire naturelle, sur la restauration d'un réseau de landes dans le bois du Roi. Un site à cheval sur les communes de Péroyles-Gombries et Ormoy-Villers, sur lequel la société Bois du Roi paysagé prévoit d'importer 350 000 t de déchets issus du bâtiment.

Pour faire oublier l'aspect purement industriel du projet, le maître d'œuvre a donc mis en avant les mesures de « biodiversité dynamique » mises en place depuis plus de dix ans dans le **bois du Roi**. Les travaux

d'éclaircissement, d'étrépage et de gyrobroyage ont notamment permis la pousse de nouvelles landes à Calhune, en voie de disparition. « La biodiversité est l'avenir de l'homme sur la planète. Sans restauration, on ne pourra pas enrayer la perte de la biodiversité », a souligné Jean-Philippe Siblet, membre du Muséum.

LES MODIFICATIONS DU PLAN LOCAL D'URBANISME ATTAQUÉES

Des mesures qui coûtent 50 000 € par an à l'entreprise. Mais pour quels intérêts ? « La biodiversité fait partie du développement économique, assure Pierre de Waziers. Oublier ce chapitre serait suicidaire. » Un discours qui ne convainc pas les écologistes locaux. Ces derniers ont attaqué

toutes les modifications de plan local d'urbanisme (PLU) permettant la réalisation de ce centre d'enfouissement.

Alors, Guy Harlé d'Ophove, conseiller régional et président de la commission environnement, a rappelé son soutien : « Ce beau projet est pile poil dans notre politique. Qui va prendre en charge ce coût s'il n'y a pas de projet industriel ? » Le maire (SE) de Péroyles-Gombries, également « convaincu » par le projet, va de nouveau réviser son PLU, en fonction des orientations du nouveau Schéma de cohérence territoriale de la Communauté de communes. « Il faut savoir concilier environnement et projet économique ! Si rien n'est fait sur les landes, elles sont vouées à disparaître. »

CINDY BELHOMME